

Maison TRIRHENA Palmrain
Centre de compétences transfrontalier



Ce projet a pris naissance en 2003, lorsque les partenaires politiques de la Région des Trois Frontières, par la déclaration *Maison TriRhena Palmrain, centre de compétence transfrontalier* du 21 juin 2003, ont souhaité instaurer une meilleure lisibilité entre les instances de coopération existantes dans cet espace transfrontalier, à savoir :



➤ **L'INFOBEST PALMRAIN**

L'INFOBEST PALMRAIN est une instance transfrontalière d'information et de conseil qui a été créée en 1993 dans le cadre du programme communautaire INTERREG Rhin Supérieur Centre-Sud.

Son objectif prioritaire est de répondre aux demandes des citoyens dans un contexte trinational. Ainsi, depuis son ouverture, l'instance a trouvé une réponse à plus de 40 000 demandes qui ont trait aux conditions de vie et de travail.

Parallèlement, l'instance dispense également une aide au montage de projets transfrontaliers et joue un rôle charnière entre les administrations et services publics des trois pays partenaires, contribuant ainsi à la résolution de nombreux problèmes frontaliers de terrain.

Son fonctionnement est assuré par le Comité directeur (niveau politique), le Groupe de projet (niveau technique) et l'équipe des chargés de mission français, allemand et suisse aidée par une assistante française.

➤ **L'Eurodistrict Trinational de Bâle**

L'Agglomération Trinationale de Bâle (ATB), rebaptisée Eurodistrict Trinational de Bâle le 24 novembre 2006, est une association qui a été créée le 28 janvier 2002 avec siège à Saint-Louis. Elle est née de la coopération d'un groupe d'aménageurs publics des cantons de Bâle-Ville, Bâle-Campagne, du Sud du Pays de Bade et du Département du Haut-Rhin, qui ont travaillé à l'élaboration d'un concept de développement transfrontalier à l'échelle de l'Agglomération de Bâle dans le cadre d'un projet INTERREG II.

Sa vocation première est le développement et l'approfondissement des projets d'aménagement du territoire et d'urbanisme entre les villes, communes, établissements de coopération intercommunale et collectivités territoriales situées dans le périmètre de l'agglomération trinationale. Dans le cadre des programmes d'initiative communautaire Interreg II et III, un certain

nombre de projets clefs considérés comme prioritaires pour cet espace comme la prolongation des lignes de tramway vers Weil am Rhein et Huningue, la gestion des franges urbaines ou l'aménagement de la gare de Saint-Louis ont pu faire l'objet d'études approfondies.

L'Eurodistrict Trinational de Bâle, officiellement créé le 26 janvier 2007 sur une modification des statuts de l'ATB, permet d'élargir les objectifs de cette dernière. Un accent particulier a été mis sur la valorisation des projets bénéficiant directement aux citoyens. Par ailleurs, un statut de membre associé a été créé en prévision de l'intégration d'Infobest Palmrain. Il permettra à des partenaires extérieurs à l'Eurodistrict comme l'État d'avoir un droit de regard sur les missions auxquelles ils souhaitent être associés (information et conseil...).

Enfin, la Conférence d'Agglomération, créée en 2000, regroupait les voisins des deux Cantons bâlois, du Landkreis de Lörrach et de la Communauté de Communes des Trois Frontières, avec pour objectif de renforcer le sentiment d'appartenance à un même espace transfrontalier auprès des responsables politiques et au sein de la population. Afin d'impliquer directement les territoires concernés, l'Eurodistrict a intégré l'ancienne Conférence d'Agglomération, et dispose ainsi d'un Conseil Consultatif de 50 personnes (15 Allemands, 15 Français, 20 Suisses) possédant des mandats électifs publics.

➤ Le Conseil RegioTriRhena

Le Conseil RegioTriRhena a été créé en 1995 à l'initiative des trois associations, la Regio Basiliensis, la Regio du Haut-Rhin et la RegioGesellschaft Schwarzwald-Oberrhein. Il s'est constitué en association de droit allemand le 28 mars 2003 avec siège à Breisach am Rhein.

Composé de 20 membres par délégation, le Conseil RegioTriRhena réunit les principaux décideurs de cet espace représentant les collectivités territoriales, les structures intercommunales, les universités, le monde socio-économique.

L'association vise à fédérer et à intensifier les relations entre les forces vives de la coopération régionale transfrontalière dans l'espace de la RegioTriRhena. Elle a pour objectif de promouvoir le plus efficacement possible les différentes actions entreprises de part et d'autre du Rhin.

L'association est composée d'une Assemblée plénière, d'un Comité directeur et d'un secrétaire. Le secrétariat permanent est basé au Palmrain.

De 2003 à 2005, cette idée a évolué et s'est concrétisée sous forme de la mise en œuvre de l'Eurodistrict Trinational de Bâle. Le projet Maison TriRhena contribue largement à cette démarche puisqu'il s'articule autour des 2 axes suivants :

1. Réalisation d'une étude ayant pour objectifs de :
 - définir l'état actuel de la coopération dans le périmètre d'étude
 - préciser les enjeux
 - définir des secteurs clés dans lesquels la coopération méritait d'être intensifiée et proposer des projets concrets
 - définir des périmètres pertinents
 - faire une analyse précise des structures juridiques que pourrait adopter cet Eurodistrict et analyser la structure de ce futur Eurodistrict au niveau décisionnel et opérationnel
2. Acquisition d'équipements nécessaires au fonctionnement de l'Eurodistrict en tant que tel (traduction, etc.)

Objectifs du projet

Le projet vise à atteindre les objectifs suivants :

- redéfinir les bases de la coopération transfrontalière dans le périmètre d'étude
- renforcer la cohésion des instances présentes au sein de la Maison TRIRHENA Palmrain

- améliorer la lisibilité de la coopération transfrontalière dans le périmètre d'étude vis-à-vis des citoyens
- renforcer l'identité de la région frontalière
- intensifier la coopération entre institutions, en particulier par l'examen de formes de coopération
- créer des synergies
- réaliser des économies

Financement du projet

Cette initiative a été chiffrée à 94 001 €. Sa réalisation bénéficie d'une aide européenne dans le cadre du programme d'INTERREG III A de 31 334 €. Le Comité de Suivi INTERREG III A Rhin Supérieur Centre Sud a approuvé la réalisation de ce projet le 1^{er} décembre 2005.

La clef de répartition est la suivante :

➤ Pour la partie française (16,7 %) :	15 667 €
Etat français :	3 187 €
Région Alsace	3 545 €
Département du Haut-Rhin	6 776 €
Communauté de Communes des Trois Frontières	800 €
Communauté de Communes du Jura Alsacien	206 €
Communauté de Communes de la Porte du Sundgau	186 €
Communauté de Communes Ill et Gersbach	170 €
Communauté de Communes Pays de Sierentz	231 €
Communauté de Communes Porte de France- Rhin Sud	566 €
➤ Pour la partie allemande (16,7 %) :	15 667 €
Land Baden-Württemberg	7 700 €
Landkreis Lörrach	7 107 €
Stadt Weil am Rhein	161 €
Regionalverband Hochrhein Bodensee	404 €
RegioGesellschaft Schwarzwald-Oberrhein	161 €
Conseil RegioTriRhena	134 €
➤ Pour la partie suisse (33,3%) :	31 333 €
Confédération Helvétique	15 666 €
Canton de Bâle Ville	5 788 €
Canton de Bâle Campagne	5 788 €
Regio Basiliensis	4 091 €
➤ Pour l'Union Européenne (33,3%) :	31 334 €

La participation propre du Département du Haut-Rhin, est donc de 6 776 € pour la période 2005-2007.

De plus, le Département du Haut-Rhin a été sollicité par l'ensemble des partenaires du projet pour assurer sa maîtrise d'ouvrage dans le cadre du programme INTERREG III A, c'est-à-dire son suivi administratif et financier.

Avec ses 2,3 millions d'habitants, la Regio TriRhena va tirer profit de ce projet qui aura pour conséquences d'instaurer davantage de transparence dans la coopération transfrontalière, d'améliorer l'accessibilité du site et de renforcer l'identité de l'espace transfrontalier.



[Infobest Palmrain](#)

[Eurodistrict Trinational de Bâle](#)

[Conseil RegioTriRhena](#)